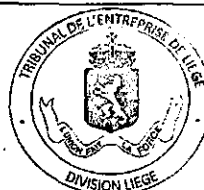


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20004202



23 DEC. 2019

Greffe

N° d'entreprise : **0418 898 557**

Dénomination

(en entier) : **LSMCO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

MONITEUR BELGE

30 -12- 2019

BELGISCH STAATSBAD

Adresse complète du siège : **BLD EMILIE-DE-LAVELEYE 75 - 4020 LIEGE**

Objet de l'acte : NOMINATION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06 OCTOBRE 2019, tenue au siège social.

Le président rappelle que l'ordre du jour comporte les points ci-après:

1. Transfert du siège social
2. Nomination de deux administrateurs

Première résolution: Transfert de siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social, à compter de ce jour, à l'adresse suivante :

HASSE-FAYMONVILLE 3 BOITE2 - 4950 WAIMES

Deuxième résolution: Nomination de deux administrateurs

L'assemblée procède à la nomination du conseil d'administration. Elle appelle à ces fonctions:

1. Monsieur Hermann Gilbert, qui accepte le mandat,
2. La société anonyme ELESKO, ayant son siège social Hass-Faymonville 3 boîte 2 à 4950 Waimés, qui accepte le mandat.

Le mandat des administrateurs nommés prendra effet directement à l'issue de la présente assemblée générale pour une période de six ans, sauf révocation, conformément à l'article 11 des statuts.

L'assemblée obtient des réponses satisfaisantes aux questions posées, elle délibère et approuve à l'unanimité des voix les points mis à l'ordre du jour.

MANDAT

Les comparants donnent encore mandat à la SPRL FIDU-FS, représentée par Pierre FONTAINE en vue d'effectuer au nom et pour le compte de la société présentement constituée toutes démarches utiles et nécessaires à la modification de l'inscription de ladite société à la Banque Carrefour des entreprises et la publication au Moniteur Belge des dispositions qui précèdent.

La séance, commencée à 18 heures, est levée à 18 heures 15

Hermann Gilbert
Administrateur

ELESKO, représentée par Hermann Gilbert
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).